



HEM Santé

PRÉSENTE

DOSSIER SPÉCIAL
LE SECTEUR DE LA E-SANTÉ

INTRODUCTION

Les crises, souvent présentées comme des situations chaotiques, sont aussi créatrices de valeur. Changement, innovation, renouveau peuvent également y être associés. La crise de Covid-19 ne fait pas exception à cette règle. Elle fut le point d'origine de nombreuses innovations, aussi bien dans le diagnostic du virus, les dispositifs médicaux utilisés, que dans l'éducation ou encore le travail à distance. Ces éléments ont contribué à transformer durablement notre économie. Cette crise sanitaire représente donc une réelle opportunité pour le champ de la santé, sur laquelle il faut capitaliser. D'ailleurs, selon un rapport du DARES (*Direction de l'Animation de la recherche, des Etudes et des Statistiques*), l'univers de la santé et ses métiers vont connaître une forte croissance d'ici 2030 et seront parmi ceux qui recruteront le plus. Cette expansion est également favorisée par une préférence augmentée pour la santé à la suite de la pandémie.

Le secteur de la santé prend un virage technologique au niveau mondial, avec 131 sociétés dans le domaine de la Healthtech qui sont cotées sur le marché boursier d'Euronext. Cela représente une capitalisation boursière de près de 59,6 milliards d'euros et font de ce marché le premier en Europe et le deuxième au monde pour les sciences de la vie. Au total, sur ces 131 sociétés, 75 sont françaises.

S'ensuit alors une réelle prise de conscience du gouvernement français et **le domaine de la santé devient aujourd'hui particulièrement stratégique pour la tech française**. Par exemple, la précédente directrice de la mission French Tech, Kat Borlongan, avait fait remarquer en 2019 que « 20% des startups françaises au CES de Las Vegas étaient des HealthTech ».

L'excellence de la France dans le domaine médical est particulièrement reconnue, notamment avec l'arrivée à maturité de certaines technologies comme l'IA, la qualité de la recherche clinique et académique, ainsi que l'accès de plus en plus facilité aux données de santé. A cela s'ajoute l'abaissement des barrières à l'entrée pour l'innovation, avec une réduction des coûts pour le hardware et le software.

Les entrepreneurs les plus ambitieux trouvent alors un terrain fortement propice à la création de nouvelles solutions dans le secteur de la santé. D'ailleurs, les outils d'aide à l'innovation comme le statut JEI (*Jeune Entreprise Innovante*) ou le CIR (*Crédit Impôt Recherche*) favorisent le financement de ces startups par les fonds d'investissement.

QU'EST-CE QUE PRÉCISÉMENT LA HEALTHTECH ?

Nous avons effectué un premier tour d'horizon du secteur de la santé, nous allons maintenant étudier plus en détails la HealthTech et ses différentes branches : les Biotechs, les Medtechs et la e-santé.

• LES BIOTECHS •

Ce sont des solutions mélangeant les sciences du vivant, comme la biologie, et les technologies issues de différentes disciplines (*informatique, physique, chimie etc.*). Par exemple, cela peut s'appliquer à l'oncologie, au système nerveux ou encore aux maladies infectieuses. Dans ce domaine de la Biotech, nous pouvons citer ImCheck (*maladies du système immunitaire*), Enyo Pharma (*molécules pour maladies incurables*), ou encore Dynacure (*nouveaux traitements pour les maladies rares ou orphelines*) qui font partie des pépites les plus prometteuses.

• LES MEDTECHS •

Ce sont des entreprises développant des produits à partir des nouvelles technologies. En France, 28% des solutions Medtechs sont représentées par les dispositifs médicaux de diagnostic comme les autotests, les réactifs de dosage, les marqueurs tumoraux etc. Approximativement 10 Medtechs ont intégré la liste du French Tech 120. Parmi ceux-là, on peut citer HighLife (*technologie pour remplacer la valve cardiaque*), Keranova (*équipement chirurgical robotisé pour les opérations de l'œil*) ou encore Diabeloop (*pancréas artificiel pour les diabétiques*).

• LA E-SANTÉ •

Cela comprend les nouveaux outils qui permettent au secteur de la santé d'effectuer sa transformation numérique. Elle se fait parfois appeler « santé connectée » ou « santé digitale ». Nous pouvons citer de nombreux exemples tels que la télémédecine, le diagnostic assisté par ordinateur, les lecteurs de glycémie, les thérapies à base de réalité virtuelle, ou encore le télé-monitoring des patients. Selon la définition de la Haute Autorité de Santé, la e-santé désigne un vaste domaine d'applications des technologies de l'information et de la télécommunication au service de la santé. Ce marché dynamique est aujourd'hui en pleine expansion et promet de belles perspectives de croissance pour tous ses acteurs.

ANALYSE DU MARCHÉ DE **LA E-SANTÉ**

En effet, la e-santé évolue de manière exponentielle aujourd'hui. Il semblerait que le contexte de pandémie mondiale lié à la COVID-19 ait banalisé l'utilisation, jusque-là marginale, des outils numériques. Les professionnels de santé sont tous à la recherche d'outils permettant de maintenir le lien avec leur patientèle et la médecine de ville, les obligeant souvent à repenser leurs organisations. De plus, il est certain que pour de nombreux sujets, **le numérique peut apporter une véritable valeur ajoutée organisationnelle**. L'avenir est enthousiasmant pour les acteurs de la e-santé, avec un marché en pleine expansion. La e-santé apparaît comme « une promesse, celle d'un marché florissant, dynamique et innovant, au bénéfice de l'amélioration des services rendus à la population et aux professionnels de santé, offrant de nouveaux métiers et un relai de croissance à notre économie ».

En termes de chiffres, le marché français de la santé digitale était déjà estimé à 2,7 milliards d'euros en 2014 d'après Xerfi. Longtemps considéré comme un pays à la traîne en matière de e-santé, la France semble avoir pris la mesure, depuis les années 2010, de l'utilité d'une véritable politique de santé numérique. Aujourd'hui, selon une étude de l'Institut Montaigne, associant le cabinet McKinsey, le déploiement de l'e-santé permettrait de générer jusqu'à 22 milliards d'euros par an. Au niveau mondial, le marché est estimé à 234,5 milliards de dollars à l'horizon 2023 d'après le rapport « Global Health Outlook 2020 » publié par la société de conseil Frost & Sullivan.

De façon détaillée, plusieurs possibilités d'opportunités et de transformation liées au numérique ont été identifiées, avec la mise en place de solutions innovantes visant une plus grande autonomie du patient. Par exemple, des capteurs portables pour l'autogestion des maladies chroniques, de la réalité virtuelle pour traiter la douleur, des chatbots médicaux pour répondre aux questions des patients etc. Financièrement, ces technologies pourraient représenter entre 3,3 et 4,7 milliards d'euros annuels de création de valeur, notamment à travers des solutions telles que l'assistant médical virtuel, les outils de partage de données, les logiciels pour les infirmiers.

Concernant plus spécifiquement la télémédecine – de la téléconsultation à la surveillance des patients à distance en passant par l'e-triage – elle recèle un potentiel de création de valeurs entre 3,7 et 5,4 milliards d'euros annuels. Un autre gros chantier se trouve dans l'automatisation à travers des outils de gestion des flux de patients ou de robotique de logistique dans les hôpitaux. Sur ce sujet, les gains de performance annuels sont estimés entre 2,4 et 3,4 milliards d'euros. Enfin, entre 3,3 et 4,2 milliards d'euros annuels de valeur pourraient être engendrés par les outils d'aide à la décision basés sur l'intelligence artificielle.

De nombreux enjeux liés à la santé, tels que le vieillissement de la population ou l'augmentation des maladies chroniques pourraient trouver réponse à travers ces technologies numériques ; tout en donnant lieu à de la création de valeur.



CONCLUSION

Ainsi, face aux nombreux enjeux actuels et futurs, la e-santé présente de nombreuses perspectives prometteuses pour accompagner la transformation du système de santé français. Son déploiement représente une évolution majeure qui, comme toute évolution, implique de relever certains défis et de prendre en compte certains points de vigilance. En effet, le rapport de l'Institut Montaigne « e-santé : augmentons la dose » appelle à définir un cadre juridique et réglementaire adapté à l'innovation en santé, à développer un cadre d'évaluation adapté, ainsi qu'à garantir un accès équitable aux solutions e-santé pour éviter un accroissement des inégalités en santé.

Néanmoins, la télésanté semble être une solution pertinente qui permettra de répondre aux défis que doivent relever les systèmes de santé. C'est-à-dire l'évolution de la démographie médicale, la hausse de la prévalence des maladies chroniques, les inégalités territoriales d'accès aux soins, la prise en charge de la dépendance ou encore le vieillissement de la population. Cependant, une incertitude demeure concernant la possibilité de réduire les coûts à travers l'utilisation de la e-santé. Si nous pouvons entrevoir une meilleure efficacité, elle pourrait également entraîner des dépenses supplémentaires puisqu'elle pourrait mener à la création de nouveaux services. Tout l'enjeu du déploiement de la télésanté se trouve être plus qualitatif qu'économique.

Nous pouvons donc voir que le marché de la Healthtech est particulièrement porteur. Dans ce contexte, HEM Santé répond à un réel besoin de profils capables d'accompagner les entreprises de ce secteur sur tous leurs enjeux managériaux. En effet, la bonne connaissance des spécificités et réglementations du secteur est un prérequis indispensable pour toute personne souhaitant travailler au sein des nombreuses entreprises et startups du secteur de la Santé. Il apparaît donc que l'obtention d'un diplôme Business et Santé deviendra bientôt la norme pour accéder aux différents postes transverses permettant aux entreprises du secteur de la santé de continuer à se développer, au sein d'une économie florissante.



Travaillez dans les secteurs porteurs
et dynamiques de la e-santé
en intégrant HEM Santé
La 1^{ère} Business School Santé en France

DÉCOUVRIR NOTRE BACHELOR
MANAGEMENT ET SANTÉ

contact@hem-sante.fr
09 74 37 37 37

